



Bruxelles, le 31.7.2020
COM(2020) 346 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL et
À LA COUR DES COMPTES**

**sur la gestion du fonds de garantie
du Fonds européen pour le développement durable**

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	2
2. Contexte opérationnel	2
3. Gestion du fonds de garantie FEDD en 2019.....	3
3.1. Gestion financière	3
3.2. Composition et principales caractéristiques du portefeuille.....	3
3.3. Performances	4
4. Comptes financiers	4
4.1. États financiers du fonds de garantie FEDD au 31 décembre 2019.....	4
4.2. Provisionnement.....	8
5. Évaluation du caractère adéquat du montant cible et du niveau du fonds de garantie FEDD	8

1. INTRODUCTION

La base juridique du présent rapport est le règlement (UE) 2017/1601 (ci-après le «règlement FEDD»)¹. L'article 16, paragraphe 3, du règlement FEDD dispose que la Commission doit soumettre au Parlement européen, au Conseil et à la Cour des comptes, un rapport annuel sur la gestion du fonds de garantie du Fonds européen pour le développement durable (ci-après le «fonds de garantie») au cours de l'année civile précédente, comportant une évaluation du caractère adéquat du provisionnement, du niveau du fonds de garantie FEDD et de la nécessité de le reconstituer.

2. CONTEXTE OPERATIONNEL

Le FEDD couvre le financement d'opérations en Afrique et dans les pays du voisinage de l'Union, notamment les opérations de mixage et la garantie FEDD. La garantie FEDD est un élément clé innovant utilisé pour réduire les risques liés aux investissements dans le développement durable dans les pays partenaires, contribuant ainsi à mobiliser les investissements, à promouvoir un développement économique et social durable et inclusif, à maximiser l'additionnalité, ainsi qu'à attirer des financements du secteur privé. La garantie est destinée à servir de mécanisme d'atténuation des risques en vue d'attirer des capitaux privés tout en évitant les distorsions du marché.

La garantie FEDD a été établie pour un montant global de 1,5 milliard d'EUR, à financer sur le budget général. Fin 2019, les contributions supplémentaires au fonds de garantie FEDD comprenaient 50 000 000 USD de la Fondation Bill et Melinda Gates, 9 600 000 EUR du Danemark, 300 000 EUR de la République tchèque et 100 000 EUR de l'Estonie.

L'article 14 du règlement FEDD établit le fonds de garantie FEDD, lequel constitue une réserve de liquidités à partir de laquelle les contreparties éligibles sont payées au cas où il est fait appel à la garantie FEDD. L'Union a débloqué 750 millions d'EUR pour couvrir ses responsabilités financières, ce qui correspond à 50 % des obligations de garantie de l'UE.

Le fonds de garantie FEDD a été mis en place de manière effective en 2018. Un montant de 600,1 millions d'EUR a été versé au Fonds en date du 31 décembre 2019.

Des informations sur la mise en œuvre du FEDD ont été incluses dans le récent rapport adressé par la Commission au Parlement européen et au Conseil². Le rapport, s'appuyant sur les résultats d'une évaluation externe indépendante, conclut que le FEDD est très pertinent pour répondre à la nécessité d'un nouveau modèle mondial de financement du

¹ Règlement (UE) 2017/1601 du Parlement européen et du Conseil du 26 septembre 2017 instituant le Fonds européen pour le développement durable (FEDD), la garantie FEDD et le fonds de garantie FEDD.

² COM(2020) 224, rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la mise en œuvre du Fonds européen pour le développement durable.

développement, et qu'il est tout aussi pertinent au regard des besoins d'investissement de l'Afrique subsaharienne et des régions du voisinage de l'Union.

3. GESTION DU FONDS DE GARANTIE FEDD EN 2019

3.1. Gestion financière

Le portefeuille d'investissement du fonds de garantie FEDD est placé conformément aux principes de gestion énoncés dans la décision C(2017) 7693 de la Commission du 22 novembre 2017 approuvant les lignes directrices pour la gestion des actifs du fonds de garantie du FEDD.

Ces lignes directrices prévoient que les actifs du portefeuille d'investissement doivent procurer une liquidité suffisante pour couvrir les éventuels appels à garantie, tout en visant à optimiser le niveau de rendement et de risque qui est compatible avec un degré élevé de sécurité et de stabilité.

Les stratégies d'investissement et de gestion des risques ont été adoptées en tenant compte des objectifs d'investissement et des perspectives du marché. La stratégie d'investissement visait un accroissement de la diversification des différentes catégories d'actifs à revenu fixe.

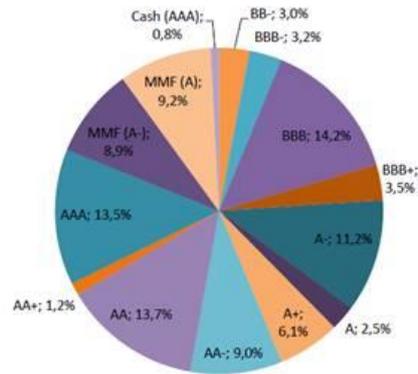
3.2. Composition et principales caractéristiques du portefeuille

Une stratégie d'investissement oriente la gestion des actifs du portefeuille d'investissement du fonds de garantie FEDD afin d'atteindre les objectifs d'investissement. Cette stratégie d'investissement est exprimée sous la forme d'un indice de référence, qui fixe les montants indicatifs alloués à différentes catégories d'actifs financiers éligibles dans le portefeuille.

Le 31 décembre 2019, le portefeuille d'investissement était principalement constitué de titres émis par des émetteurs du secteur «souverain, sous-souverain, supranational et agences» (SSA) et les gouvernements étrangers (45 % de la valeur du marché, contre 52 % pour l'indice de référence), des obligations non garanties émises par des entreprises et des établissements financiers (22 % de la valeur de marché contre 18 % pour l'indice de référence) et des obligations garanties (14 % de la valeur de marché contre 0 % pour l'indice de référence). Le reste était principalement affecté à des fonds monétaires.

À la fin de 2019, l'exposition du portefeuille à des obligations satisfaisant aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance était plus de deux fois supérieure à celle de l'indice de référence.

À la fin de 2019, le portefeuille avait une durée de 2,51 ans et les notations moyennes des titres du FEDD étaient réparties comme suit:



La plus grande partie du portefeuille est investie dans des titres liquides, tandis qu'une bonne part (14 % de la valeur totale du portefeuille) a une échéance inférieure à 12 mois.

Le profil du portefeuille (duration, risque de crédit et liquidité) a été défini en fonction des flux de trésorerie prévisionnels générés par les opérations du FEDD couvertes par la garantie de l'Union (appels prévus, recettes, etc.).

3.3. Performances

La performance annuelle est pondérée dans le temps (TWR) afin de ne pas être faussée par la taille du portefeuille, qui a considérablement augmenté au cours de l'année.

Dans un environnement de marché très difficile, caractérisé par des rendements globalement négatifs ou historiquement faibles, couplés à une volatilité et des incertitudes significatives sur les marchés, le Fonds a enregistré une performance annuelle absolue de 0,242 % (performance pondérée dans le temps, avant tout coût et tous frais de gestion) en 2019. Ce résultat est comparable à la performance annuelle de l'indice de référence du FEDD (0,149 %) et s'inscrit dans un contexte marqué par des taux négatifs dans la zone euro (notamment pour ce qui est perçu par les marchés comme des expositions «sans risque de crédit» et liquides en Europe).

4. COMPTES FINANCIERS

Les informations financières concernant le fonds de garantie FEDD sont présentées ci-dessous. Il n'y a pas eu d'appels relatifs à la garantie FEDD en 2019.

4.1. États financiers du fonds de garantie FEDD au 31 décembre 2019

L'évolution positive du marché, avec la chute de la courbe de rendement de l'euro, conjuguée à la bonne performance de la plupart des segments à revenu fixe, telle que décrite au point 3.3 ci-dessus, a permis de maintenir le total des actifs du fonds de garantie FEDD à 599,59 millions d'EUR au 31 décembre 2019, un montant proche des contributions totales au fonds, qui s'élevaient à 600,1 millions d'EUR, et ce malgré les répercussions des taux

négatifs. Les actifs comprenaient le portefeuille de titres d'investissement classés comme disponibles à la vente (594,71 millions d'EUR) et la trésorerie (4,88 millions d'EUR).

S'agissant du compte de résultat de 2019, le fonds de garantie FEDD a terminé l'année sur un résultat économique légèrement négatif de -0,26 million d'EUR³. Cette perte s'explique principalement par des intérêts négatifs sur les avoirs en espèces et sur les titres (-0,45 million d'EUR), dus à un contexte de taux d'intérêt largement négatifs et qui n'ont pu être que partiellement compensés par les plus-values réalisées sur les ventes de titres et les revenus liés au prêt de titres (0,19 million d'EUR).

Bilan au 31 décembre 2019

(Montants exprimés en euros)

ACTIF

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	en EUR	en EUR
ACTIF À LONG TERME	348 061 980	3 577 001
Actifs financiers disponibles à la vente	348 061 980	3 577 001
ACTIF À COURT TERME	251 527 281	271 469 460
Actifs financiers disponibles à la vente	246 643 539	5 795 882
Créances (commissions liées au prêt de titres)	1 595	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 882 147	265 673 578
<i>Comptes courants</i>	<i>4 885 215</i>	<i>265 721 781</i>
<i>Intérêt produit sur trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>(3 068)</i>	<i>(48 203)</i>
TOTAL ACTIFS	599 589 261	275 046 461

³ Cela correspond à un taux de rendement pondéré en fonction des flux de trésorerie externes (MWR) de -0,103 %, qui tient compte de la croissance significative du fonds de garantie FEDD en 2019 résultant des contributions budgétaires versées lors de la phase dite «de construction». Le taux de rendement pondéré en fonction des flux de trésorerie externes (MWR) était inférieur, en 2019, à la performance pondérée dans le temps (TWR) visée au point 3.3. Le taux de rendement pondéré dans le temps (TWR) est le taux de rendement officiellement utilisé pour communiquer la performance de toutes les activités de gestion d'actifs de la CE, car il permet d'éliminer les effets de distorsion créés par les entrées et les sorties.

ACTIF ET PASSIF NETS

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	en EUR	en EUR
ACTIF NET	599 567 587	275 030 778
Contribution du budget de l'UE	600 100 000	275 100 000
Réserve de juste valeur	(188 713)	(655)
Bénéfices non distribués	(68 567)	-
Résultat économique de l'exercice	(275 133)	(68 567)
PASSIF À COURT TERME	21 674	15 683
Autres dettes	21 674	15 683
TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS NETS	599 589 261	275 046 461

Compte de résultat pour l'exercice finissant le 31 décembre 2019

(Montants exprimés en euros)

	2019	2018
	en EUR	en EUR
Produits opérationnels	-	-
Charges opérationnelles	-	-
Autres charges opérationnelles	(15 000)	(15 000)
<i>Honoraires d'audit</i>	(15 000)	(15 000)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(15 000)	(15 000)
Recettes financières	188 403	(1 088)
Produits d'intérêts	(54 689)	(1 088)
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	-	-
<i>Actifs disponibles à la vente</i>	(54 689)	(1 088)
<i>Autres produits d'intérêts</i>	-	-
Plus-values réalisées sur la vente d'actifs disponibles à la	240 839	-
Revenus liés au prêt de titres	2 253	-
Charges financières	(448 536)	(52 479)
Charges d'intérêt sur trésorerie et équivalents de	(404 272)	(50 958)
Pertes sur la vente d'actifs disponibles à la vente	(15)	-

Frais de garde et autres charges financières	(44 249)	(1 521)
RÉSULTAT FINANCIER	(260 133)	(53 567)
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	(275 133)	(68 567)

4.2. Provisionnement

Le fonds de garantie FEDD est alimenté à partir du budget de l'Union et par le Fonds européen de développement (FED). Pour l'actuel CFP (2014-2020), les sources de financement détaillées du fonds de garantie FEDD comprennent: 400 000 000 EUR au titre de la réserve générale du FED et 350 000 000 EUR au titre du budget général de l'Union, y compris de l'instrument de la politique européenne de voisinage. Le fonds de garantie FEDD peut également être alimenté par des contributions volontaires des États membres ou d'autres contributeurs, des retours générés par l'investissement des ressources, des recettes et des montants recouverts auprès de débiteurs défaillants. L'Estonie, la République tchèque, le Danemark et la Fondation Bill et Melinda Gates ont signé, à la fin de 2019, des conventions de contributions supplémentaires pour un montant total de 49 millions d'EUR⁴.

Le Fonds de garantie a été créé en 2018 et le premier paiement, d'un montant de 75 millions d'EUR, a été effectué en novembre 2018. Au 31 décembre 2019, le montant total des paiements reçus au titre du budget de l'UE et du Fonds de garantie s'élève à 600,1 millions d'EUR. Il n'y a pas eu d'appels relatifs à la garantie FEDD en 2019.

5. ÉVALUATION DU CARACTERE ADEQUAT DU MONTANT CIBLE ET DU NIVEAU DU FONDS DE GARANTIE FEDD

Au 31 décembre 2019, au total, trois accords de garantie FEDD portant sur un montant de 165 millions d'EUR ont été conclus, dont un signé en 2018, et deux en 2019⁵.

Le montant cible du fonds de garantie FEDD a été fixé à 50 % du total des obligations de garantie de l'Union. Le total des paiements reçus du budget de l'UE au 31 décembre 2019 au titre du Fonds de garantie s'élève à 600,1 millions d'EUR, ce qui signifie que les provisionnements couvrent intégralement le risque des garanties signées.

Conformément à l'article 4, paragraphe 2, du règlement sur le FEDD, dans la gestion opérationnelle de la garantie FEDD, la Commission est assistée par le groupe chargé de l'évaluation technique de la garantie (G-TAG), composé d'experts en risque de crédit issus de plusieurs institutions financières européennes. Le G-TAG a pour rôle de fournir à la Commission une expertise technique indépendante et impartiale sur les questions liées au secteur bancaire et de soutenir ses décisions relatives à l'octroi de la garantie FEDD, ainsi que sur le suivi des risques au cours de la mise en œuvre des projets bénéficiant de la garantie.

⁴ Estonie: 100 000 EUR; République tchèque: 300 000 EUR; Danemark: 9 400 000 EUR; Fondation Bill & Melinda Gates: 39 200 000 EUR (50 000 000 USD) dont 19 200 000 millions en nature.

⁵ Et quatre autres pour un montant total de 196 millions d'EUR ont été signés en avril 2020.